

JOURNÉE TECHNIQUE NATIONALE
MARDI 15 NOVEMBRE 2011 - PARIS

Géophysique et sites pollués

À la recherche d'objets enfouis



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

En partenariat avec



et en collaboration avec



PROGRAMME

Géophysique et sites pollués

A la recherche d'objets enfouis

Dans le cadre des **diagnostics et de la réhabilitation des sites pollués**, de nombreuses **investigations sont nécessaires afin de localiser**, entre autres, **les sources de pollution, les réseaux de toutes sortes, les zones d'enfouissement de déchets en vrac ou conditionnés**, ... et de décider des actions qui seront à entreprendre pour redonner un usage à ces sites et/ou suivre l'évolution des panaches de pollution.

Parmi les techniques d'investigations disponibles, la géophysique avec ses différentes méthodes reste relativement méconnue et assez peu utilisée alors même qu'elle peut apporter des informations pertinentes et orienter d'autres types de recherches.

Le propre de la géophysique est de pouvoir investiguer le sous sol en deux ou trois dimensions contrairement aux autres méthodes qui n'apportent qu'une information localisée.

Toutefois la qualité des résultats des investigations géophysiques dépend d'un certain nombre de paramètres qui seront développés au cours de cette journée technique : cahier des charges, tests préliminaires, adéquation des méthodes avec les cibles recherchées, prise en compte des conditions locales, traitement des données et interprétation, ...

Après un rappel des principes, potentialités et limites de ces méthodes, cette journée sera l'occasion d'aborder de façon concrète la détection de différents types d'objets enterrés (y compris anciens engins explosifs) avec l'intervention d'un donneur d'ordre qui exprimera ses besoins et d'un géophysicien qui présentera la (ou les) méthode(s) adaptée(s). Chaque thème sera illustré par des exemples. Les participants pourront faire part de leurs remarques et interrogations.

Cette journée technique est organisée par l'ADEME

en partenariat avec :

Agap Qualité

avec la collaboration de :

UCIE, Union des Consultants et des Ingénieurs de l'Environnement

UPDS, Union des professionnels de la dépollution des sites

UXO, Union professionnelle des entreprises de pyrotechnie, des explosifs, du déminage et de la décontamination civile et militaire des sites pollués

Cette journée s'adresse à tous les acteurs ayant à conduire des travaux ou des recherches sur les sols maîtres d'ouvrages publics et privés (collectivités, industriels, sociétés d'autoroute, ...), entreprises de dépollution, bureaux d'études, presse spécialisée, ...

Au programme

A partir de 8 h 45 Accueil, enregistrement, café de bienvenue

- | | |
|----------------|--|
| 9 h 30 | Les démarches ADEME-AGAP Qualité |
| 10 h 00 | Session « Méthodes géophysiques : principes, potentialités et limites » |
| 11 h | Pause |
| 11 h 30 | Session « emprises » |
| 12 h 30 | Déjeuner |
| 14 h 00- | Session « cuves et réseaux » |
| 15 h 00- | Session « fûts et engins explosifs enfouis » |
| 16 h 00 | Conclusions et perspectives |
| 16 h 30 | Fin de la journée – Collation |

Le programme détaillé sera disponible en septembre 2011

Renseignements pratiques

Cette journée technique est organisée par l'ADEME

en partenariat avec :

Agap Qualité

avec la collaboration de :

UCIE, Union des Consultants et des Ingénieurs de l'Environnement

UPDS, Union des professionnels de la dépollution des sites

UXO, Union professionnelle des entreprises de pyrotechnie, des explosifs, du déminage et de la décontamination civile et militaire des sites pollués

Date et horaires

Mardi 15 novembre 2011

- Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h 45

- Journée technique : de 9 h 30 h à 16 h 30

Lieu (plan d'accès au verso)

Maison de la Chimie

Entrée par le n°28 bis, rue Saint Dominique – 75007 Paris

Tél. : 01 40 62 27 00 – fax : 01 45 55 98 62

www.maisondelachimie.com

Moyens d'accès

- Aéroport : à 30 mn d'Orly et de Roissy-Charles de Gaulle par les navettes aéroports/aérogare des Invalides (Parking Invalides)
- Métro : lignes 8, 12 et 13 – Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides
- RER : ligne C, station Invalides
- Bus : ligne 63, 69, 83, 93 et 94

Transport

Vous pourrez bénéficier d'une réduction sur le réseau SNCF à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF-Congrès que nous vous adresserons avec votre confirmation d'inscription. (sous réserve de disponibilité de places à tarif réduit).

Hébergement

L'hébergement est à votre charge.

Pour faciliter votre recherche, vous pouvez vous adresser à :

Résa 2000 - Tél. : 04 94 95 20 07 - Fax : 04 94 83 86 10 - Courriel : resa2000@free.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur

l'organisation, la communication

Evelyne Perréon-Delamette/

Tél. : 02 41 20 42 30 - Fax : 02 41 25 78 53

evelyne.perreon@ademe.fr

l'inscription, le règlement, la facturation

Brigitte Bouhours - Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

Conditions d'inscription

Bulletin d'inscription

Votre bulletin d'inscription, dûment complété (*), doit être adressé à :

ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes

27 rue Louis Vicat – 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

(*) Les bulletins incomplets ne donneront pas lieu à confirmation d'inscription.

Date limite d'inscription : vendredi 4 novembre 2011

Droits d'inscription

Ils s'élèvent à 100 euros (*) par personne

et comprennent déjeuner, pauses et vestiaire gardé.

Tarif préférentiel pour les étudiants, les demandeurs d'emploi : **50 euros (*) par personne**

Justificatif à joindre au bulletin d'inscription : copie de la carte nominative

En l'absence de justificatif, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Règlement

Il peut être effectué :

☛ au comptant :

- soit par chèque bancaire ou postal joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME,
- soit par carte bancaire. Le titulaire sera débité dès l'enregistrement de votre inscription.

Seules les cartes Visa et Master Card sont acceptées.

Les nom, adresse et signature du titulaire de la carte sont obligatoires.

Le paiement au comptant des prestations est exigé (par chèque ou par carte bancaire) pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français.

☛ à réception d'une facture :

- soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Monsieur l'Agent comptable de l'ADEME,
- soit par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME en indiquant la date des journées techniques et le nom du ou des participants dans l'objet de votre virement.

Trésorerie Générale de Maine et Loire – 1 rue Talot – BP 84112 – 49041 Angers Cedex 01

Code banque : 10071 - Code guichet : 49000 –

N° de compte : 00001000206 – Clé 07

N° Siret : 385 290 309 00454 - Code APE : 751E

N° IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607 - BIC : TRPUFRP1

Frais bancaires : les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

Modification/annulation de l'inscription

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être notifiée **par écrit au plus tard le vendredi 4 novembre 2011**. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

Important : cette journée technique ne relevant pas d'une action de formation, l'ADEME ne pourra pas établir de convention.

(*) Prix ferme et définitif net de taxes (Etablissement public à caractère industriel et commercial non assujetti à la TVA)

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Veuillez utiliser un bulletin par personne, photocopies acceptées)

Géophysique et sites pollués

Journée technique nationale – Mardi 15 novembre 2011, Paris 7e

A retourner avant le 4 novembre 2011

ADEME – Brigitte Bouhours - Régisseur de recettes

27 rue Louis Vicat - 75735 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 – brigitte.bouhours@ademe.fr

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (en capitales) :

Prénom :

Organisme/société :

Fonction :

Direction/département/service :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays : Courriel :

Téléphone : Fax :

Votre inscription

je souhaite m'inscrire à la journée au prix de 100 euros par personne (*)

Inscription au Tarif préférentiel réservé aux étudiants, demandeurs d'emploi **joindre justificatif**

je souhaite m'inscrire à la journée au prix de 50 euros par personne (*)

Votre règlement

au comptant (obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français) :

par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

par carte bancaire : Visa Master Card

N° de carte :

Date de fin de validité : mois)/..... (année).

N° d'identification : (3 derniers chiffres indiqués au dos de la carte) :

Nom et adresse du titulaire de la carte (obligatoires) :

.....

Signature du titulaire de la carte (obligatoire) :

à réception d'une facture :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de l'ADEME

par virement à l'ordre de Monsieur l'Agent Comptable de l'ADEME en indiquant la date des journées techniques et le nom du ou des participants dans le libellé du virement.

Trésorerie Générale de Maine et Loire - Code banque : 10071 - Code guichet : 49000 –

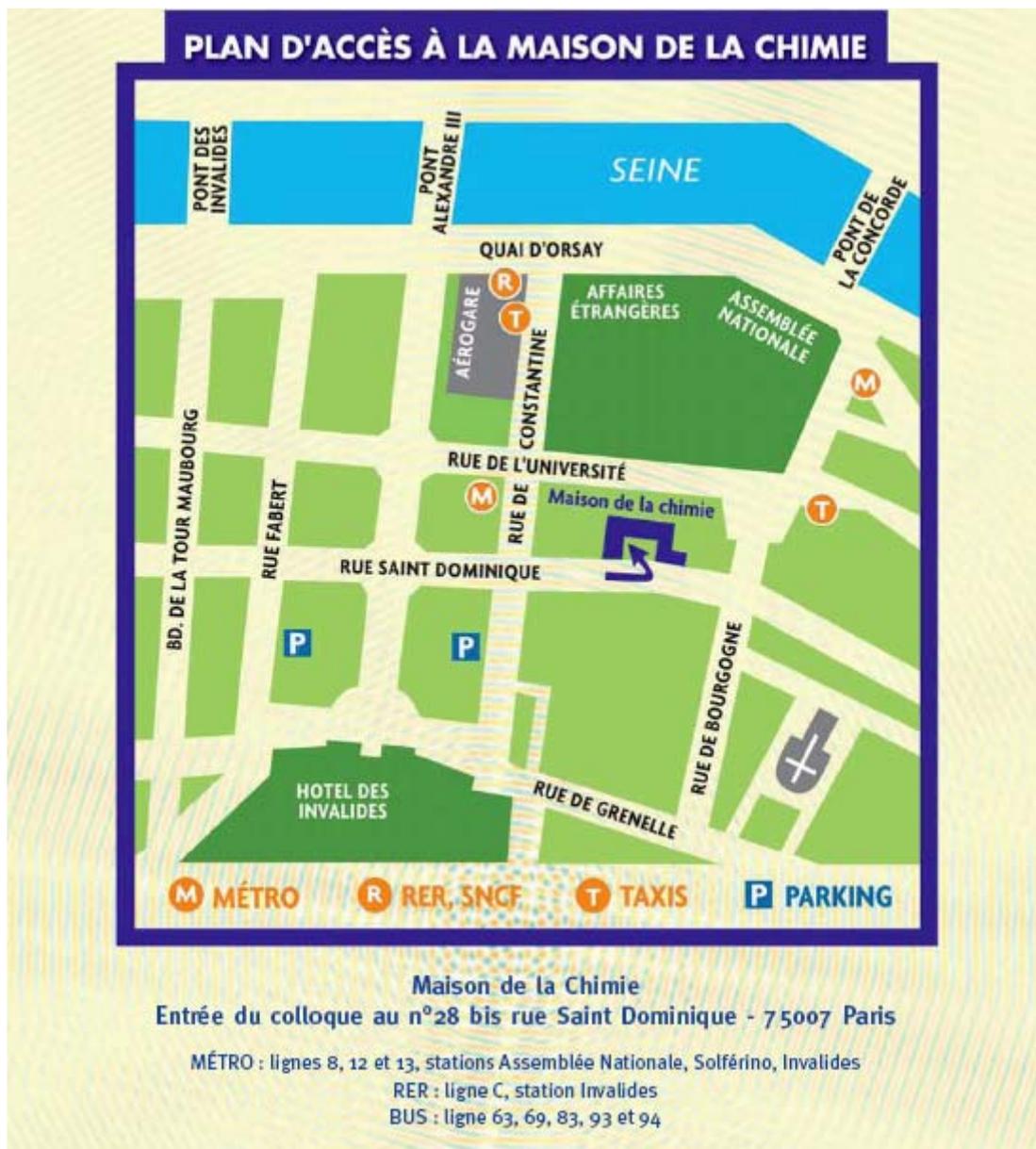
N° de compte : 00001000206 – Clé 07

N° Siret : 385 290 309 00454 - Code APE : 751E

N° IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607 - BIC : TRPUFRP1

(*) Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)

J'atteste sur l'honneur être **habilité (e)** à passer commande
Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

www.ademe.fr .

AGAP QUALITE EN BREF

Agap Qualité est une association créée en 1992 par quatre organismes d'études géophysiques de subsurface : le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) ; la CGG (Compagnie Générale de Géophysique) ; la CPGF (Compagnie de Prospection Géophysique Française) et le LCPC (Laboratoire Central des Ponts et Chaussées). AGAP Qualité regroupe à présent, au sein de plusieurs collèges, des donneurs d'ordres, des prestataires géophysiques, des fabricants de matériel et des scientifiques.

Une des missions de l'AGAP Qualité consiste à promouvoir la bonne utilisation des méthodes de géophysique appliquée en termes de qualité du service rendu au client. Pour ce faire, l'AGAP-Qualité a élaboré une charte qui est signée par ses adhérents, elle édite un certain nombre d'ouvrages ou de documents comme le « Code de Bonne Pratique ». Cet ouvrage comprend une série de 75 fiches présentant chaque technique géophysique, des tableaux d'adéquation « techniques – besoins », ainsi qu'un guide d'application de la norme ISO 9001 à l'activité géophysique. Elle organise régulièrement des colloques orientés soit vers les géophysiciens soit vers les donneurs d'ordre enfin elle a mis en place un protocole d'agrément pour ses prestataires adhérents.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Siège social : 20 avenue du Grésillé – BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr